



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 2634

Texte de la question

MENACES TERRORISTES EN FRANCE

M. le président. La parole est à M. Alain Suguenot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Suguenot. Monsieur le président, ma question s'adresse à Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Après le sabotage d'oléoducs au Yémen, des charges explosives viennent d'être retrouvées auprès d'installations pétrolières dans le sud-est du pays.

Plus près de nous, les services de renseignements occidentaux ont mis au jour des projets d'attentats liés à Al-Qaïda dans des grandes villes européennes sur le modèle tristement célèbre des attaques de Bombay qui avaient fait 166 morts en 2008. On ne compte plus également, y compris aujourd'hui même, le nombre d'annonces relatives à des colis piégés envoyés à des ambassades ainsi qu'aux plus hautes instances des États.

En France, les services de renseignement assuraient, lundi, qu'ils ne disposaient pas d'éléments nouveaux quant à des menaces d'attentats depuis le mois de septembre, indiquant cependant que la menace restait, bien évidemment, très élevée. Nous nous souvenons des propos de M. Ben Laden.

Il y a donc lieu de faire preuve d'une extrême vigilance tout en évitant la psychose, car, ne nous y trompons pas, ces terroristes n'ont qu'un but : déstabiliser nos démocraties et orchestrer la peur.

Le Gouvernement et le Chef de l'État ont pris la mesure du risque de tels attentats sur le sol européen, et singulièrement sur le sol national. Une réunion s'est d'ailleurs tenue, ce matin même à l'Élysée, avec l'ensemble des services de sécurité et de renseignements. Le but est, bien sûr, d'ajuster un dispositif renforcé de sécurité pour nos concitoyens.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous en dire plus sur les résultats déjà obtenus et les moyens mis en oeuvre dans la lutte sans merci que nous devons mener contre tous les terrorismes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur Suguenot, depuis quelques jours effectivement, un faisceau d'informations concordantes nous incite à renforcer notre vigilance. Nous avons décidé de le faire en toute transparence, en le précisant à nos compatriotes, sans surestimer ni sous-estimer la réalité de cette menace. La menace, vous la connaissez : c'est le message d'Oussama Ben Laden ciblant pour la première fois exclusivement notre pays, ce sont les colis piégés adressés depuis le Yémen aux États-Unis ou encore le colis piégé provenant d'un mouvement de l'ultra-gauche grecque et destiné au Président de la République.

Face à cette menace, nous sommes naturellement actifs. Nous travaillons ainsi très étroitement avec nos partenaires des services étrangers, qu'ils soient occidentaux ou qu'ils soient situés au coeur de la zone d'influence d'Al-Qaïda. Nous prenons également des initiatives. Par exemple, la Direction générale de l'aviation civile a pris, samedi, à juste titre, la décision d'interrompre le fret en provenance du Yémen. Nous avons eu, ce matin, une réunion avec le Président de la République sur ces sujets. Il a été notamment décidé de renforcer, en partenariat avec un certain nombre d'États concernés, le criblage des passagers à destination de notre pays. Enfin, le plan Vigipirate est maintenu à un niveau élevé : le niveau rouge renforcé. Concrètement, 3 400 policiers

et 980 gendarmes sont mobilisés quotidiennement.

Comme vous le constatez, monsieur Suguenot, face à cette menace réelle, nous menons une action coordonnée avec nos partenaires et notre vigilance est totale. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Suguenot](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2634

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 novembre 2010